

En termes d'emploi, le modèle des intrants-extrants révèle qu'en 1990, 1 708 580 travailleurs canadiens participaient directement ou indirectement à la production de biens d'exportation. Autrement dit, 11 658 emplois canadiens au total étaient soutenus par chaque milliard de dollars d'exportations. Près de 10 % de tous les emplois liés aux exportations se trouvent dans les industries du matériel de transport, qui comprennent les industries aéronautiques ainsi que les industries des véhicules et pièces automobiles.

En analysant les détails des résultats du modèle des intrants-extrants par industrie, tout en gardant à l'esprit les objectifs économiques fondamentaux du commerce international (accroissement du revenu national et du bien-être économique), on peut repérer les "meilleures" industries exportatrices, c'est-à-dire celles qui, lorsqu'on soumet le modèle à un choc positif en termes d'exportation de marchandises :

- ont une faible propension à importer des intrants intermédiaires;
- exportent la majorité de leur production;
- ont des exportations à forte valeur ajoutée canadienne;
- créent un nombre élevé d'emplois par rapport à la valeur ajoutée canadienne dans la production des exportations; et
- créent des emplois dont les salaires moyens sont relativement élevés.

Le principe essentiel à la base des critères ci-dessus est le suivant : toutes choses étant égales par ailleurs, plus le degré de transformation des intrants au pays est élevé, plus les exportations ont un impact bénéfique sur le pays. En d'autres termes, les exportations concurrentielles internationales qui s'appuient largement sur un processus concurrentiel de transformation des intrants au Canada stimulent davantage la production et l'emploi dans les industries en amont. Le présent document ne prétend pas, toutefois, que les industries à intégration internationale (c.-à-d. celles qui utilisent abondamment les intrants importés pour préserver leur compétitivité mondiale) aient un rôle moindre dans l'établissement d'un secteur d'exportation concurrentiel, ni qu'il faille imposer un contenu canadien à ces industries, ni qu'il y ait absence de gains évidents ou importants au chapitre de l'emploi ou du PIB associés aux exportations des industries à intégration internationale. Limité par la faible envergure de son marché intérieur, le Canada ne peut devenir un concurrent de classe internationale pour tous les intrants et toutes les